Compte rendu de l'AGO de TUNINVEST SICAR

19/06/2009

Cours au 24/06/2009	=	**11,6**	**Dinars**
Nombre d'actions	=	**966 000**	
Capitalisation boursière	=	**11 205 600**	**Dinars**
Principaux actionnaires:		**STE TUNISIE LEASING**	**35,00%**
		Autres actionnaires	**65,00%**

Chiffres clès (MD)	2007	2008
Fonds propres	6,40	7,25
plus values/ cession	0,46	1,93
Dividendes perçues	0,32	0,40
Résultat net	0,70	1,52
ROE	9%	24%

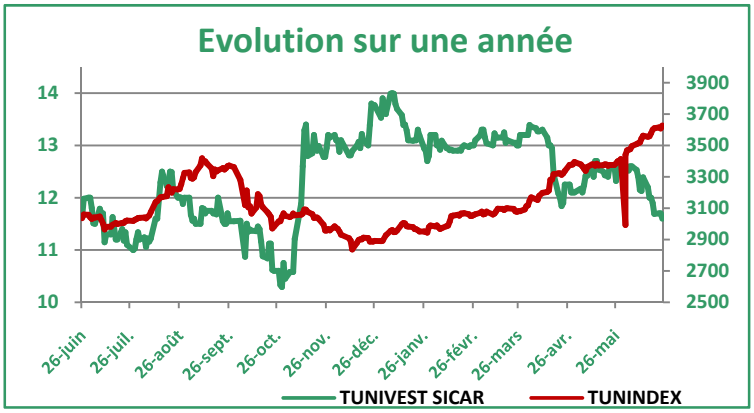

Indicateurs boursiers	2007	2008
PE	15,90	7,37
P/BV	1,75	1,55
Div Yield	6,03%	NS

Performance boursière	
1 mois	-7,94%
6 mois	-15,64%
1 an	-0,34%

Il s'est tenu le 24/06/2009, au siège de TLG GROUP, L'AGO de la TUNINVEST SICAR. Cette assemblée a statué sur les comptes de l'exercice 2008 et en affecter le résultat.

Faits saillants de l'exercice 2008 :

L'exercice 2008 s'est caractérisé par la cession de la participation détenue dans le capital de Médis à un pool d'actionnaires conduits par Mr Boujbel sur la base d'une valorisation qui a dégagé une plus value substantielle. Le reste du portefeuille de TUNINVEST SICAR a réalisé un rendement en dividendes d'environ 7% du capital de la société.

En termes d'investissement, la SICAR a renforcé sa participation dans la société Tunisavia, dans le cadre d'une augmentation du capital de la société pour financer l'extension de sa flotte d'hélicoptères en vue du développement significatif enregistré dans la prospection pétrolière en Tunisie.

L'exercice 2008, a aussi été marqué par le contrôle fiscal auquel la société a été soumise et qui s'est soldé par une déchéance de son statut de SICAR pour non-conformité de l'emploi des ressources avec les règles régissant le fonctionnement des SICAR. Cette décision a été contestée par le management de la société qui a construit un dossier sur un argumentaire tant juridique qu'économique pour persuader l'administration fiscale à revenir sur ses décisions. Cette situation non encore clarifiée, le conseil d'administration a décidé sursoir à la distribution de dividendes en attendant le dénouement de ce dossier. Il faut signaler que la notification de la vérification fiscale a pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les société au titre de l'exercice 2007 s'élevant à 231mD et de réclamer un complément d'impôts et taxes pour un montant de 2 753mD dont 1 231mD de pénalité.

Il faut signaler qu'en cas de dénouement de ce dossier, le conseil d'administration appellera l'AGO à se réunir extraordinairement pour une nouvelle affectation du résultat qui a été actuellement affecté en tant que report à nouveau.

La société a réalisé au 31/12/2008 2,4MD de revenus pour un résultat net de 1,52MD. Il est à noter que ce résultat ne prend en considération aucune provision par rapport au risque fiscal ni pour impôt sur les plus values auxquels la SICAR serait soumise, si l'administration décide la déchéance de son statut.

Contact : « Analyse & ingénierie Financière »
Tél : +216 71 788 228 Fax : +216 71 786 239
E-mail :analystes@bnacapitaux.com.tn